REUNION DU 4 NOVEMBRE 2026

Présents :
Messieurs GAVART Michael et ETIENNE Frédéric et Mesdames MELO Valérie et JACQUES Amanda

Ordre du jour :

. Plan de formation 2026
. Plan de formation 2027
. Questions diverses

Après lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2026, Monsieur GAVART passe à l'ordre du jour.

1/ Plan de formation 2026 :

A ce jour, pour l'année 2026, le plan de formation est établi de manière définitive. 12 formations différentes ont été réalisées pour 11 salariés. 8 formations sont dites « réglementaires » et les 4 autres sont « choisies ». Cela représente un total de 315 h de formation pour un coût total pédagogique de 5 655,67 € (hors salaires).

2/ Plan de formation 2027 :

A ce jour, dans le plan de formation 2027, seules les formations règlementaires (au nombre de 6) y figurent, les salariés n'ayant pas encore rendu leurs vœux de formation. Le coût pédagogique n'est pas encore connu, aucun devis n'ayant encore été demandé.

3/ Questions diverses

Vêtements de travail : Un RDV avec la société Axe Environnement prochainement. Cependant, leur catalogue semble être identique aux produits proposés par la CSGV et à des prix tout aussi élevés. Si cette solution n'est pas satisfaisante, le Directeur avisera et proposera une autre solution.

Entretiens individuels : Les entretiens individuels sont en cours de réalisation.

Prime de transport : Il n'est pas prévu d'augmenter la prime « transport » pour l'instant.

Cartes cadeaux de fin d'année : Le Directeur et les membres du CSE s'entendent sur la reconduction des cartes cadeaux de fin d'année en conservant le montant de 450 € par personne (base pour un temps plein présent sur toute l'année 2026).

Réunion de fin d'année : la réunion de fin d'année aura lieu le vendredi 4 décembre 2026 à 16h. Elle sera suivie d'un repas du personnel au restaurant Le Sauvage à La Ferté Gaucher.

Cadeaux de fin d'année du personnel : Les paniers garnis de produits locaux seront reconduits cette année.

Sécurité du site et du matériel : Pour des raisons de sécurité des actifs de la Coopérative, le Directeur informe qu'une caméra va être installée au niveau du poste gasoil et que les véhicules vont être équipés de traceur GPS.

Utilisation IA : afin de suivre les progrès technologiques, divers process de la Coopérative s'appuient ou vont s'appuyer sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (notamment dans l'aide à la décision agricole ou dans les productions de service administratif).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Directeur, **Le Membre Titulaire,**

Le Membre Suppléant,